

IQ-EQ France

Notre service Fiducie en 3 minutes

Au sein de l'écosystème des actifs privés, IQ-EQ est un groupe international majeur de services aux investisseurs, comptant plus de 5000 collaborateurs répartis dans 25 pays. Soutenu par la dynamique de notre groupe et ayant pour ambition de s'engager à maintenir la création de forte valeur ajoutée pour nos clients, IQ-EQ en France accompagne la croissance des entrepreneurs et des professionnels de l'investissement alternatif en leur offrant une gamme de services sur l'entièreté de la chaîne de valeur de l'investissement.

Pionnière des services fiduciaires en France, notre équipe composée d'anciens avocats et de juristes expérimentés vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet de fiducie, afin de permettre sa mise en place, le transfert des actifs fiduciaires et leur gestion en conformité totale avec la loi française et les réglementations applicables.

La fiducie est l'opération par laquelle un constituant transfère des biens, des droits et/ou des sûretés dans un patrimoine d'affectation administré par un fiduciaire au bénéfice du constituant lui-même, d'un tiers ou d'un prêteur. Au titre de ses multiples applications, elle est particulièrement utilisée pour garantir le remboursement d'une créance, confier à un tiers la gestion d'actifs désignés pour les besoins d'opérations corporate et patrimoniales ou encore assurer la bonne exécution d'obligations contractuelles. En qualité de fiduciaire, nous gérons tout type d'actifs notamment les actions ou parts sociales, les biens immobiliers, les matières premières, les stocks, les véhicules, les marques et les créances, afin de sécuriser les opérations de nos clients.

Notre intervention comprend les services suivants:

1. Structuration de l'opération de fiducie;
2. Mise en place de la fiducie: signature du contrat de fiducie créant le patrimoine fiduciaire et opérant le transfert des actifs fiduciaires;
3. Gestion des actifs fiduciaires: gestion du patrimoine fiduciaire selon la nature des actifs transférés et conformément à la volonté des parties;
4. Dénouement de la fiducie: restitution ou réalisation (valorisation, attribution ou cession) des actifs fiduciaires.

Nos offres de services incluent les principales missions suivantes:



Sécurisation d'opérations de financement

- Sécurisation de financements ou refinancements en situation in-bonis
- Sécurisation de financements ou refinancements en situation distressed
- Sécurisation de financements dans le cadre d'opérations de promotion immobilière (VEFA)



Gestion d'un patrimoine

- Protection et gestion du patrimoine de personnes vulnérables
- Garantie de la pérennité d'un patrimoine familial
- Préservation de l'intérêt des héritiers de la transmission brutale d'un patrimoine significatif
- Cession dans des conditions optimales de l'outil professionnel d'un dirigeant après son décès
- Gestion sur-mesure d'actifs désignés dans un but déterminé



Sécurisation de l'exécution d'obligations contractuelles

- Exécution de la cession d'actifs à prix négatif
- Portage de titres sociaux
- Exécution d'un plan de retournement: processus de cession, d'adossement y compris par la gestion d'actions de préférence
- Séquestre dans le cadre de litiges commerciaux ou d'opérations de M&A (garantie de passif)
- Sécurisation de l'exécution d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Sécurisation de l'exécution d'un pacte d'associés
- Gestion de crédits de revitalisation de bassin d'emploi
- Sanctuarisation d'actifs ou d'une branche d'activité (franchissements de seuil, droit de la concurrence)

Vos interlocuteurs privilégiés



Eléonore Delplanque de Mandelot
Head of Fiducie

E eleonore.delplanque@iqeq.com



Romain Mifsud
Chief Commercial Officer,
France and Switzerland

E romain.mifsud@iqeq.com



Alexandre Brosseau
Head of Middle Office Fiducie

E alexandre.brosseau@iqeq.com



Antoine Triffault Moreau
Head of Front Office Fiducies

E antoine.triffaultmoreau@iqeq.com



Bertrand d'Anselme
CEO, France

E bertrand.danselme@iqeq.com

L'entrée en relation avec chacun de nos clients se déroule de la façon suivante pour tout projet de fiducie:

- Prise de contact avec le client en collaboration avec ses conseils, prise de connaissance des enjeux et des attentes de chacune des parties à l'opération et orientation vers la structuration de fiducie la mieux adaptée à la situation
- Rédaction d'une offre de services, formalisée par une lettre de mission, puis négociation et signature du contrat de fiducie permettant le transfert des actifs fiduciaires et détaillant la mission de gestion du fiduciaire
- Exécution de la mission du fiduciaire et reporting régulier auprès des parties à l'opération

*Données au mars 2024

Ce document est fourni à titre informatif uniquement et ne vise pas à fournir de conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, réglementaires, de comptabilité ou autre conseil professionnel. Pour plus d'information sur le statut juridique et réglementaire d'IQ-EQ, veuillez visiter www.iqeq.com/legal_and_compliance/

Reference: IH4303_Mar2024_02
© IQ-EQ 2024

Pour en savoir plus
www.iqeq.com

Suivez-nous

